

# CANADAGAP

## Bienvenue à CanadaGAP! *Que faire maintenant?*



### Merci de votre adhésion au programme de salubrité alimentaire CanadaGAP.

Voici les prochaines étapes à suivre :

- **Remplissez les pages de votre Guide CanadaGAP.**

Téléchargez le Guide à : [www.canadagap.ca/fr/manuals/manualdownloads/](http://www.canadagap.ca/fr/manuals/manualdownloads/).

- **Fixez un rendez-vous pour votre audit.**

L'audit de votre entreprise sera réalisé par l'organisme de certification que vous avez choisi dans le formulaire d'adhésion et avec lequel vous passerez directement un contrat.

Si l'on ne vous a pas encore appelé à ce sujet, communiquez avec l'organisme de certification aujourd'hui même.

### **Consignez les renseignements nécessaires pendant trois mois en prévision de votre audit.**

Vous devez suivre le programme et avoir tenu des registres pendant au moins trois mois avant la réalisation de l'audit.

### **Droits liés au programme**

- **En payant vos droits d'adhésion, vous avez versé vos premiers droits annuels au programme à CanadaGAP.**

Ces droits vous seront facturés par CanadaGAP une fois par année à la date d'anniversaire de votre adhésion.

Les droits annuels liés au programme couvrent les coûts de maintien et de gestion de CanadaGAP.

En ce qui trait au cycle d'audit de quatre ans, CanadaGAP utilise les droits annuels liés au programme pour payer les organismes de

certification afin qu'ils révisent les autoévaluations et réalisent des audits au hasard.

- **Les frais d'audit vous seront facturés séparément par l'organisme de certification, après la tenue de l'audit.**

Ces frais sont précisés dans votre contrat avec l'organisme de certification.

### **Certification**

- **Votre certificat CanadaGAP vous sera remis une fois votre audit terminé et réussi.**

Vous devriez recevoir le rapport de votre audit dans les 30 jours ouvrables suivant la fin de l'audit.

### **Besoin d'aide ou de renseignements?**

Consultez le site Web à [www.canadagap.ca](http://www.canadagap.ca) pour obtenir de l'information détaillée sur le programme ou communiquez avec nous, en tout temps :

245, place Menten, bureau 312  
Ottawa (Ontario) Canada, K2H 9E8  
Tél : 613-829-4711  
Télé : 613-829-9379  
[info@canadagap.ca](mailto:info@canadagap.ca)  
[www.canadagap.ca](http://www.canadagap.ca)



*CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.*